

COLLECTIF LOGEMENT ET HEBERGEMENT BASSIN D'ARCACHON SUD

ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO (Pôle logement)

Les **associations** : *Action Catholique Ouvrière, ADDBA, Consommation Logement et Cadre de vie, Entraide 33, Femmes de mer en partage, Femmes Solidaires, Ligue des droits de l'homme et Vivre à La Teste*, sont confrontées régulièrement aux très grandes difficultés d'accès à un logement ordinaire ou adapté sur le Bassin d'Arcachon.

C'est ce qui les a conduites en 2014 à se réunir en un collectif logement afin d'élaborer un bilan des besoins pour les publics qu'elles reçoivent.

Ce bilan a amené ce collectif à vouloir porter un projet de création d'un groupe de logements d'accueil pour des personnes en situation de très grande précarité économique et sociale sur le Bassin d'Arcachon sud et particulièrement pour les personnes isolées, hommes ou femmes ou en couple sans enfant.

S'appuyant sur un recensement détaillé des besoins et des réponses existantes sur le secteur il est apparu que la création **d'une pension de famille de 20 places minimum, avec une dizaine de logement en diffus avec accompagnement**, était une priorité bien que les réponses en urgence à des situations de détresse soient encore largement insuffisantes ou inadaptées

L' **Association Laïque du Prado** qui gère déjà sur ce secteur un bus d'accueil itinérant et des logements en sous location (par son service Modil), a été contacté par le collectif afin qu'il l'accompagne pour l'élaboration de notre projet et en assure la gestion s'il devait aboutir

Ce projet, dont vous trouverez copie ci-joint, a été dans un premier temps présenté à la *Direction départementale de la Cohésion sociale* (Mr LEGRAIN Chef du service Hébergement **le 20 Décembre 2017**. Il a reçu un accueil très favorable le Bassin d'Arcachon étant reconnu par le PDLAP comme une zone prioritaire pour la création de tels logements pour des personnes en très grande précarité économique et sociale

En Janvier 2018, dans la cadre de la mise en œuvre au niveau national de la politique « un logement d'abord » pour les populations en grande précarité, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé auquel le département de Gironde et Bordeaux métropole ont répondu conjointement

Seul projet de ce type et correspondant à un besoin bien identifié par le département notre projet a donc été retenu dans ce cadre ouvrant droit à un financement en investissement et en fonctionnement

Si le financement en investissement et en fonctionnement sont donc en principe garantis -au moins partiellement, reste le problème d'un lieu d'implantation auquel nous nous heurtons malgré les démarches effectuées auprès des collectivités locales du Sud bassin

Quelques indications sur les caractéristiques du projet

Ce projet se situe dans l'esprit du plan logement qui privilégie la pension de famille et le logement d'abord mais s'y ajoute un effort d'insertion et d'implication des personnes logées dans la vie locale

Ce qui implique

- Un lieu d'implantation desservi par des transports collectifs et à proximité des commerces et services
- Un accueil inconditionnel sans discrimination et dans le respect des personnes
- Un usager au centre de l'action avec la recherche d'une participation active de la personne accueillie
- Un lieu d'information, de rencontre, d'ouverture sur l'extérieur
- Un lieu ouvert au travail en réseau afin de permettre l'accès à toutes les prestations auxquelles les personnes accueillies pourraient prétendre mais aussi à la culture, aux loisirs, à l'information

Quels moyens nécessaires à la réalisation du projet

- Un terrain constructible ou un bâtiment à rénover
- Une construction de 1 000 m² environ confiée à un bailleur social comprenant outre les logements et locaux collectifs, des locaux d'activités culturelles et sociales, ainsi qu'un jardin partagé
- Un coût total conduisant à un loyer accessible aux personnes accueillies qui assurent sur leurs propres ressources le loyer et les charges locatives y afférent
- Un poste d'hôte pris en charge par la subvention de fonctionnement de l'Etat
-
-